

LETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EMMANUEL MACRON AU MINISTRE
D'ETAT NICOLAS HULOT A LA MINISTRE DE LA SANTE AGNES BUZYN RESISTANCE
AUX 11 VACCINS OBLIGATOIRES

Une obligation vaccinale « temporaire » insensée pour 5 à 10 ans

05/07/2017

La rentrée scolaire approche, les inscriptions à la crèche sont de plus en plus compliquées. Les familles sont confrontées à des contraintes vaccinales insupportables.

L'Empire vaccinal cherche par médias interposés, en faisant peur à toutes les familles et en manipulant la nouvelle ministre, à imposer 11 vaccinations à tous les nouveau-nés dont le système immunitaire n'est pas mature. L'interview de la ministre dans le Parisien était pour préparer l'opinion : « Etendre temporairement l'obligation vaccinale à tous les vaccins pédiatriques. »

L'argumentaire est basé sur la concertation citoyenne, astucieusement manipulée par Big Pharma et la ministre précédente.

Elle a recommandé dès fin 2016 l'élargissement temporaire pour 5 à 10 ans, de l'obligation vaccinale à partir de la recrudescence de cas de rougeole (dont nous ne savons rien quant à l'état antérieur de ces enfants), et sur la nécessité d'une solidarité nationale en la matière.

On cherche à impressionner, et on voit bien que l'objectif est de rendre définitive cette obligation sans tenir compte de la santé des nourrissons.

La ministre actuelle est pressée. Elle veut éviter, contourner la décision impérative du Conseil d'Etat qui lui impose de mettre en place dans les pharmacies de métropole et outre mer le fameux vaccin trivalent avant le 9 août 2017.

Seule solution : faire voter en plein été une loi imposant les 11 vaccinations.

Dictature en marche et en catimini au profit de l'Empire vaccinal

Ces propositions insensées parce qu'elles ne peuvent qu'aggraver la méfiance envers les vaccins, proviennent de la ministre précédente dont la politique de santé coercitive a été largement rejetée par la profession médicale et par le peuple.

Déjà le Conseil Scientifique du Collège National des médecins généralistes enseignants (CNGE) a fait connaître son point de vue : « il n'y a aucun élément scientifique pour attester que cette mesure aboutisse à une meilleure protection, notamment pour les enfants. Il est à craindre que son caractère autoritaire renforce la défiance et la suspicion d'une partie croissante de la population ».

Si le Président de la République valorise les pétitions c'est le moment d'en tenir compte.

La 1ère pétition pour le retour au vaccin trivalent est signée ce jour par 1 112 634 personnes. De plus en plus de familles la rejoignent sans la moindre publicité audiovisuelle ou de la presse écrite.
Vaccin obligatoire : les Français piégés par la loi et les laboratoires

<http://petition.ipsn.eu/penurie-vaccin-dt-polio>

La 2ème pétition adressée à la nouvelle ministre à propos des 11 vaccins qui seraient rendus obligatoires est signée déjà par plus de 550 661 personnes
Vaccins : oui à la protection, non à la répression

<http://petitions.ipsn.eu/mobilisation-vaccins-enfants>

Nous faire croire qu'il faut dix ans pour fabriquer le vaccin Trivalent contre Diphtérie-Tétanos-Polio, tel qu'il a déjà existé, sans Aluminium, c'est se moquer de nos enfants et de la Sagesse de la Loi en France.

Les raisons de l'arrêt de fabrication du DTP

Officiellement, cet arrêt serait lié à une allergie au vaccin trivalent. Celle-ci n'a jamais été démontrée scientifiquement ce qui a été reconnu par la ministre précédente

La vraie raison est une arnaque financière majeure montée de toute pièce et imposée aux experts et conseillers ministériels.

Elle permet à Philippe Juvin, Pharmacien responsable de Sanofi-Pasteur d'affirmer pour mieux imposer : « Nous considérons qu'il faudrait 10 ans pour que ce nouveau vaccin DTP soit disponible ».

Chez GSK, l'autre grand fabricant de vaccins, ce n'est pas mieux, comme le prouve l'extrait de l'émission "Envoyé spécial" à diffuser largement: Vaccins pour enfants : les labos font-ils de la vente forcée ? http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/envoye-special/video-envoye-special-vaccins-pour-enfants-les-labos-font-ils-de-la-vente-forcee_1311677.html

On manipule ainsi l'opinion avec les journalistes, des pages de publicités très bien payées dans les grands journaux, des émissions santé aux heures de grande écoute et même les institutions scientifiques dont les Académies et sociétés savantes, qui ne peuvent organiser leurs congrès annuels sans Big Pharma.

La décision du Conseil d'Etat doit être mise en œuvre.

Comme le précise très justement Maître Jacqueline Bergel qui a obtenu la condamnation de la précédente ministre des affaires sociales et de la santé :

« La décision du conseil d'État que vous devez, Madame la ministre, faire appliquer ainsi que vous enjoint le conseil d'État au nom des 2500 personnes doit trouver son application dans le délai de

six mois qui expirera le 8 août 2017. »

Mais sachez qu'est en préparation par Maître Bergel une demande d'exécution de la décision du Conseil d'Etat, sous astreinte de 15 € par personne et par jour de retard.

Si on ne peut plus fabriquer le DTP, alors c'est la fin des obligations vaccinales comme en Suède

La ministre doit choisir entre 3 solutions.

Obéir à l'Empire vaccinal en imposant par une nouvelle loi l'extension de l'obligation vaccinale contre 8 maladies supplémentaires.

Imposer la re-fabrication du DTP, sans Aluminium car la nocivité de cet adjuvant est démontrée.

Considérer les français comme adultes et supprimer les obligations vaccinales comme vient de le décider la Suède.

Là serait le vrai changement, celui que le peuple a quasiment plébiscité, et le retour à la confiance envers le monde politique.

Ce serait la meilleure façon de redonner aux médecins généralistes et aux spécialistes leur vraie place de femmes et hommes de santé. Ils connaissent les familles et les populations fragiles en particulier réfugiés et migrants qui peuvent avoir le plus besoin de vaccinations.

Deux ouvrages sur les vaccins « Vaccins, comment s'y retrouver ? » et Toxic Story n'ont pas reçu la moindre critique des autorités et experts.

Le premier ouvrage que j'ai publié en 2015 avec toutes les références scientifiques, – dont je ne touche aucun droit d'auteur – vous permet de comprendre dans le détail :

– l'importance de vos défenses immunitaires présentes dans tous vos organes et qui circulent dans le sang et la lymphe.

– comment les entretenir dès la naissance.

– le rôle majeur de l'allaitement maternel pour protéger votre nourrisson dont se gardent bien de parler les experts ministériels.

– les 59 maladies microbiennes qui peuvent nous atteindre sont exposées en détail, leurs symptômes et les vaccins éventuels pour vous en protéger.

– les effets indésirables des vaccins : fièvre, convulsions, syndrome de Guillain-Barré..

– ce qu'il faut savoir de l'autisme et de la Sclérose en plaques et de leurs relations avec les vaccins.

– quand il ne faut pas vacciner...

Je n'ai jamais parlé de ce livre pour ne pas être accusé de publicité. Je tiens à préciser qu'il est à la portée de tous les parents qui se posent beaucoup de questions pour leurs enfants ou petits enfants.

Je recommande aussi très fortement le livre Toxic Story de mon collègue Romain Gherardi à propos de la toxicité de l'Aluminium. Vous saurez pourquoi vous devez refuser tout vaccin contenant cet adjuvant, 47 vaccins au moins en contiennent. Sa présence est inscrite sur l'étiquette de l'emballage, laissez le à la pharmacie.

Evidemment nos confrères et collègues aux Conseils national et régional de l'ordre des médecins – qui ont cherché à me condamner – n'ont lu aucun de ces livres préférant me faire passer sans aucune preuve pour un anti-vaccin et laissant les médias depuis 2 ans répéter partout que je suis radié de l'ordre des médecins, ce qui est faux. Comme exemple de confraternité, il y a mieux !

Etre lanceur d'alerte est devenu une nécessité

Mes fonctions universitaires même honoraires – cancérologue et chirurgien des cancers – toujours très actif, ayant toutes les bases pour appréhender le système immunitaire et ses stimulations vaccinales ou spécifiquement anti-cancéreuses, m'ont imposé de devenir lanceur d'alerte.

J'ai dû faire savoir les immenses abus auxquels on veut nous soumettre. On cherche à nous faire croire que les vaccinations généralisées sont les seuls moyens de prévention, alors que les comportements de santé sont plus efficaces et sans danger !

C'est ce que l'on observe en Suède où les vaccinations ne sont plus obligatoires. Serions-nous des arriérés par rapport aux Suédois ?

Les médecins français seraient-ils incompetents ?

On cherche aussi à nous convaincre que les rappels sont toujours nécessaires, alors que très souvent un test préalable très simple à la recherche des anticorps démontre que l'immunité est suffisante et évite les rappels.

Aujourd'hui est encore justifiée la vaccination avec le DTP avant 18 mois, date à laquelle le système immunitaire de l'enfant est quasiment en place (1000 jours après la conception, soit le temps de la grossesse + 2 années de 365 jours).

Pour se réconcilier avec les vaccinations : 7 mesures de prudence avant toute nouvelle Loi

Mettre fin à l'impunité des laboratoires qui a pour conséquences de les déresponsabiliser, de ponctionner les contribuables pour les éventuelles erreurs, et de rendre très difficile les démarches des victimes. En 1989, le congrès américain a voté l'impunité des fabricants de vaccins en cas de complications. Nous ne devons pas subir en France et en Europe de telles décisions.

Calquer l'homologation des vaccins sur celle des médicaments. Elle est aujourd'hui beaucoup moins exigeante.

Interdire tout additif qui serait totalement proscrit dans l'alimentation ou considéré comme toxique dans l'environnement. C'est déjà le cas pour les vaccins vétérinaires !

Ne pas imposer de vaccins inutiles comme le demande mon collègue expert des maladies infectieuses le Pr Didier Raoult dans le Point du 8 janvier 2017.

Tenir compte de l'âge auxquels apparaissent les risques de l'hépatite B, des papilloma virus, pour ne pas vacciner de façon trop précoce des nourrissons au système nerveux fragile et au système

immunitaire immature.

Exclure du processus de décision les personnes en situation de conflit d'intérêt (qui se reconnaissent comme telles, directement ou au travers de leur entourage).

Mettre en place un réseau de vaccino-vigilance.

Une nouvelle procédure juridique à propos de l'Aluminium

Elle se prépare pour que l'adjuvant Aluminium soit supprimé du DTP et des autres vaccins.

Maître Jacqueline Bergel-Hatchuel a obtenu satisfaction auprès du Conseil d'Etat au nom de 2500 justiciables, en imposant la mise à la disposition des familles du seul vaccin obligatoire le DTP.
Reste à l'Etat à s'exécuter.

Elle est prête à lancer une nouvelle action à laquelle je me joindrai avec l'Institut pour la Protection de la Santé Naturelle (IPSN).

Plus nous serons nombreux plus nous ferons barrage aux abus vaccinaux et à leurs dangers. Dans ce but tous ceux qui le souhaitent pourront lui envoyer leur Mandat pour agir en justice.

MANDAT POUR AGIR EN JUSTICE

Aux côtés de l'Institut pour la Protection de la Santé Naturelle (IPSN)

Je soussigné(e)

Nom : Profession :

Prénom : Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

N° de téléphone : Adresse mail :

J'ai bien noté qu'une requête doit être déposée devant le Conseil d'Etat, introduite par un collectif de citoyens, soutenue par l'Institut pour la Protection de la Santé Naturelle, contre le Ministre de la Santé afin de tenter d'obtenir le retrait de l'adjuvant aluminium dans le vaccin DT Polio.

A cet effet, je souhaite participer à cette action en justice et je donne mandat à Maître Jacqueline BERGEL avocate, sis 122 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE, d'avoir à me joindre en intervention volontaire aux côtés de l'IPSN.

Pour ce faire, je lui verse la somme de 30 euros TTC pour frais et honoraires,

– soit par chèque

– soit par virement paypal – Lien : <http://www.avocat-bergel.com/mandat.php>

Fait à

Le

Signature

Je compte sur vous, car c'est avec vous que nous ferons céder le rempart de l'Empire vaccinal.

Que ce mois de juillet soit utile à notre santé, reposons-nous, découvrons et restons vigilants.

Pr Henri Joyeux